

Vérifications non exhaustives – Règles de classe 2015 Speed Feet 18

Numéros de voile :

p.6, B.2.2. Dimensions des numéros de voile dans la grande voile en accord avec ISAF

-Hauteur 300mm, espace entre deux numéros ou lettres ou le bord 60mm des deux côtés de la voile côté tribord au dessus.

p.6 B.2.3. Emblème de la série

-présence obligatoire de l'emblème dans le haut de la grande voile
-diamètre 500mm (exception pour voiles construites avant 2015 : diamètre inférieur)

Équipement :

p.7 C.2.1. Équipement de sécurité

-équipement de base conforme à la législation locale en vigueur
-en plus : 1 aviron ou pagaie, 1 gilet de sauvetage par personne, 1 seau rigide, 1 mouillage d'au moins 25m d'un poids total d'au moins 4kg
-panneau de descente à bord et en place à partir de 20 nœuds

p.7 C.2.4. La quille doit être assurée en position basse en utilisant les pontets de chaque côté du puit (contacter l'asso si pontets non présents)

Poulie de drisse de spi :

p.12 F.2.3. Mesure entre l'extrémité haute avant du mât et le fond de la gorge de la poulie de drisse de spi ne doit pas excéder 33cm (cf annexe 3)

Bout dehors :

p.12 F.4.1. en position rentrée, l'extrémité avant du bout-dehors ne doit pas dépasser de plus de 16cm en avant de l'étrave (cf annexe 4)

-marque blanche au tour du tangon qui délimite la partie du tangon pouvant dépasser de l'étrave (cf annexe 4)

p.12 F.4.2. le bout-dehors ne doit pas dépasser d'au plus 1860mm en avant de l'étrave

tous ces points doivent être absolument vérifiés

ceci n'est qu'une liste non exhaustive et chaque propriétaire doit prendre connaissance des règles de classe dans leur intégralité pour pouvoir courir aux régates Speed feet 18.